



Communiqué de presse

Carte scolaire en Ille et Vilaine : pour le SNUipp-FSU35 c'est non !

Les syndicats de la FSU ont refusé la carte scolaire du premier degré proposée en Ille et Vilaine. En cause, une dotation insuffisante qui permet tout juste de créer les dédoublements des CE1 en REP, il en résulte beaucoup de fermetures de classes mais aussi des fermetures du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Le SNUipp-FSU s'oppose également à la création de 4 postes de « Directeurs d'école du socle » par le Dasen. Il s'agit d'octroyer des décharges à 8 directeurs sur le département pour mettre en place les réseaux d'écoles du socle. Alors que la dotation départementale est à peine suffisante pour couvrir les besoins en Éducation Prioritaire, on trouve le moyen de prendre 4 postes pour répondre au projet de Mme Le Recteur : la création de réseaux d'écoles du socle. Un projet bien flou aux contours imprécis mis en place dans un contexte de carte scolaire contrainte, sans tenir compte des aspects locaux, de l'histoire du département, de l'avis des chefs d'établissements, des directeurs et directrices d'école ainsi que des enseignants.

Ces créations de postes de directeurs d'école du socle arrivent au moment même où les députés font une proposition d'ajout d'article additionnel à la loi « Pour l'école de la confiance ». Cet amendement prévoit de créer « des établissements des savoirs fondamentaux ». Une école du socle qui cache bien son nom et qui souhaite regrouper sous une même unité, écoles et collèges d'un même bassin. Il s'agit de modifier en profondeur l'organisation et le fonctionnement de nos écoles.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU35, aux côtés des autres organisations syndicales, a voté contre la carte scolaire présentée ce jeudi 7 février. Un nouveau comité technique sera convoqué vendredi 8 février à 11h30.